Les hêtraies de Péret-Bel-Air

Plateau de Millevaches

La hêtraie (CC VEM)

A l’ombre des hêtres, la commune de Péret-Bel-Air propose une petite randonnée aux accents montagnards.

Dépassant souvent les 20 m de haut, la hêtraie évoque une cathédrale forestière dont les fûts sont les piliers, le houppier la voûte, et le pic noir, la martre ou la chouette de Tengmalm les fidèles d’un milieu forestier particulièrement riche.

Infos pratiques

Pratique : Pédestre

Durée : 1 h 30

Longueur : 4.0 km

Dénivelé positif : 177 m

Difficulté : Facile

Type : Boucle

Thèmes : Faune et flore, Patrimoine et architecture

Itinéraire

Départ : Moulin à eau, Péret-Bel-Air
Arrivée : Moulin à eau, Péret-Bel-Air
Balisage : Balisage jaune
Communes : 1. Péret-Bel-Air

Profil altimétrique

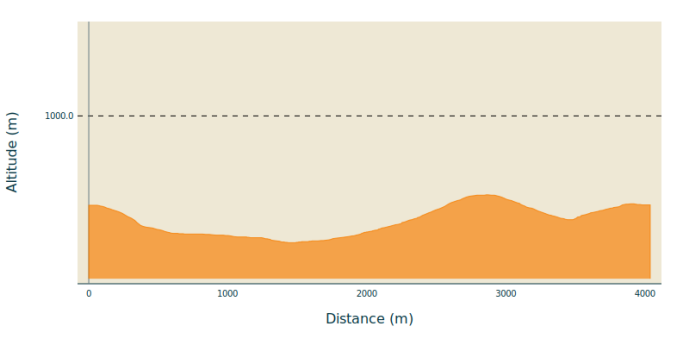

Altitude min 648 m Altitude max 781 m

1. Du parking, prendre la D76 en direction d'Égletons sur 50 m, puis descendre par le chemin de terre à gauche. Passer le virage, utiliser l'assiette d'un vieux chemin et obliquer à gauche pour rejoindre une allée de « géants » (ces hêtres remarquables au fût élancé indiquent le chemin). Descendre dans le bois de résineux et poursuivre en lisière sur 30 m.
2. Continuer par la piste à droite dans le vallon des Agneaux, entre différents boisements de résineux et feuillus.
3. Suivre la piste à gauche, franchir le ruisseau des Agneaux et, au pied du puy de la Tourte (sentinelle du plateau qui culmine à 852 m), tourner à gauche. La piste longe le vallon, entre dans la hêtraie, puis gravit la pente boisée. Emprunter la D119 à gauche.
4. Descendre par le chemin à gauche dans la hêtraie. Au croisement de pistes, continuer la descente tout droit franchir le ruisseau des Agneaux et poursuivre par la petite route qui monte vers Péret-Bel-Air. Après la maison sur la droite, prendre la route à gauche pour rejoindre le moulin et le point de départ.

Sur votre route...

Les Hêtraies (A)
Moulin (C)

Chouette de Tengmalm (B)

Toutes les informations pratiques

Comment venir ?

Accès routier

A 10 km au nord d’Egletons par la D16 (direction Saint-Yrieix-le-Déjalat) et D76.

Parking conseillé

Parking du moulin à eau et de la salle des fêtes, Péret-Bel-Air

Lieux de renseignement

Communauté de Communes de Ventadour - Egletons - Monédières
Carrefour de l’Epinette, 19550 Lapleau
accueil@cc-ventadour.fr
Tel : 05 55 27 69 26
http://www.cc-ventadour.fr

Office de Tourisme Ventadour-Egletons-Monédières
1 rue Joseph Vialaneix, 19300 Egletons
accueil@tourisme-egletons.com
Tel : 05 55 93 04 34
http://www.tourisme-egletons.com

Sur votre route...

Les Hêtraies (A)

Arbre majestueux de 18 à 25 m de haut, le hêtre, dont le fût peut atteindre 6 m, se reconnaît à son écorce lisse, peu épaisse et grisâtre. Ses feuilles simples et brillantes, en disposition alterne, sont allongées, ovales, avec des contours ondulés et poilus. Autrefois, très utilisé pour le chauffage en Limousin, son bois reste très employé en menuiserie : traverses de chemin de fer, contre-plaqué, meubles, ustensiles, avirons, instruments de musique.

Attribution : D.Agnoux - CC VEM

Chouette de Tengmalm (B)

Certaines hêtraies de ces hauts plateaux abritent une petite chouette forestière.
Haute d'environ 25 cm, la chouette de Tengmalm a sa tête brune pointillée de blanc, soulignée par un « V » blanc entre les yeux. Les iris jaunes cerclés de noir lui donnent un air étonné très caractéristique. Elle se nourrit de petits rongeurs, voire de passereaux et niches dans d'anciennes loges creusées par le Pic Noir. Suite à l'exploitation des hêtraies, cette espèce rare reste menacée de disparition.

Attribution : ccvem

Moulin (C)

La commune est traversée par différents cours d'eau (les Agneaux, la Brette), ponctués
par la présence d'anciens moulins. Ce moulin sectionnal du XIXème siècle a été restauré par la commune. Sa retenue ou « étanchade » permettait, dans les pentes du plateau, de recueillir suffisamment d'eau pour faire tourner la roue horizontale et entrainer la meule courante de plus de 700 kg (les meules du moulin étaient taillées sur le site du rocher de la Brette).

Attribution : D.Agnoux - CC VEM